# Conseil d’école Ronsard

## 17 octobre 2017

### Présents

#### Pour la Mairie : Mme Ledée (adjointe à la vie scolaire et périscolaire, à la réussite éducative), Mme Gingold (conseillère municipale déléguée aux projets scolaires), M. Broquart (directeur de cabinet), Mme Herfeuil (responsable de service vie scolaire)

**Pour l’APE :** Hélène Cecchi, Thierry Colin, Mélanie Corplet, Housna El Hachemy, Shahram Bahrami, Noura Ouarasst, Nathalie Petit, Karine Roussel, Véronique Mazzaro, Mohamed Boumazzough, Laetitia Tihy, Céline Gauthier

**Pour l’équipe enseignante :** MM. Allaigre, Baert, Boullenger, Douché, George, Lefevre,

Mmes Perrin, Eluasti, Laithier, Asin, Baesen, Seghers

**Pour l’équipe périscolaire :** Mme Dedecker, responsable de l’accueil extrascolaire, Karima Eluasti, référente des NAP, Julien Dey

**Invité :** Agence SNAP, paysagistes

**DDEN :** M. Callens

## Ordre du jour

##### Présentation du projet Cour et Jardin

Monsieur Broquart explique que le projet « des cours aux jardins d’école » est l’une des traductions du projet de ville durable de Mons-en-Baroeul. Ce projet consiste à proposer à toutes les écoles monsoises de transformer une partie de leur cour en jardin d’éveil, dans un esprit d’ouverture vers le quartier.

* **Question de la réserve foncière**

M. Boullenger exprime son inquiétude quant à l’existence d’une réserve foncière sur un tiers de la surface de la cour d’école (partie mitoyenne au stade) et explique que l’équipe enseignante ne voudrait pas être moteur d’un projet qui se traduirait à terme par une réduction de l’espace de jeu des élèves.

Pour la municipalité, plusieurs faits sont à considérer :

* il manque une connexion entre les rues Ampère et Bossuet,
* la tribune du stade Peltier n’est plus utilisable,
* les terrains de tennis sont en mauvais état.

La mitoyenneté entre la cour d’école et le stade Peltier ne sera pas modifiée dans le cadre de ce projet (la cour reste en l’état, en l’attente d’une décision qui n’interviendrait qu’à moyen terme).

Les parents d’élèves soulignent que les enfants ont principalement besoin d’espace pour s’égayer pendant les récréations et qu’un réaménagement de la cour ne saurait en aucun cas compenser une diminution d’un tiers de sa surface (en outre concernant l’espace le plus utilisé et utilisable).

* **Calendrier du projet**
* concertation entre élèves, parents et enseignants et les paysagistes jusqu’à Noël
* conception du projet : présentation du projet final en janvier 2018
* appel d’offres à la fin de l’hiver
* travaux pendant l’été
* ateliers participatifs avec les enfants en septembre/novembre 2018
* **Déroulement de la concertation**

Le projet explorera

* les différentes fonctions de la cour : récréative, pédagogique et accueil
* l’ouverture de cet espace sur le quartier hors temps scolaire (notamment en faisant participer les accueils périscolaires et les associations).

La concertation débouchera sur plusieurs propositions de projet, chiffrées. Outre le projet, le paysagiste fournira un manuel d’entretien des espaces et proposera une convention d’intervention pour chaque partenaire.

La concertation inclut un atelier d’échanges commun aux deux établissements (semaine du 13 novembre) et un atelier de co programmation. Les ateliers « enfants » ont eu lieu au mois d’octobre.

* **Enjeux de la réflexion**
* aménager des entrées sécurisées et qualifiantes
* valoriser les espaces extérieurs grâce à des aménagements ludiques
* ouvrir l’école sur le quartier
* simplifier les flux piétons et techniques
* améliorer la fonction ludique des cours
* **Remarques du conseil d’école**

L’équipe enseignante suggère depuis plusieurs années de déplacer l’entrée des élèves rue Bossuet à l’angle de celle-ci afin de pouvoir mieux surveiller la cour et d’aménager un parvis permettant aux parents et enfants d’attendre dans un espace protégé de la circulation.

* Cette solution n’est pas envisagée par la mairie du fait de l’existence d’une réserve foncière.

Les paysagistes souhaitent mieux valoriser l’espace arboré situé à l’entrée rue Bossuet.

* Le conseil d’école remarque que cet espace est marqué par la coexistence entre l’entrée des élèves et les livraisons de cantine, ce qui peut s’avérer dangereux. L’APE souligne la nécessité de préserver l’accès à un véhicule jusqu’à son local (pour chargement/déchargement du matériel).

Les parents d’élèves réitèrent leur souhait de créer un local à vélo/trottinette afin de favoriser les modes de déplacement « doux » pour aller à l’école. Ils espèrent également que leurs enfants pourront disposer de bancs et que la cour sera égayée par des marquages de couleur. Enfin, les enfants de l’école maternelle semblent très demandeurs d’un poulailler/clapier.

##### Approbation du règlement intérieur

M. Boullenger donne lecture des deux modifications du règlement intérieur présentées lors du conseil d’école du 2ème trimestre 2016-2017.

*Le règlement intérieur de l’école est approuvé à l’unanimité.*

##### Les travaux réalisés et à prévoir

###### Les travaux réalisés

* Le branchement des portes des cages d’escalier sous ventouse (au rez-de-chaussée)
* Les peintures du préau Ampère et des toilettes des maîtres
* Le remplacement des briquettes de parement

###### Les travaux à réaliser

* Le changement des derniers châssis anciens
* Les ventouses des portes de l’étage
* La réfection du sol des préaux
* Une sonnette plus mélodieuse (elle est peu audible bâtiment du cycle 2)
* La réfection des retouches sur le béton

###### La motion des moisissures

Les membres du conseil d’école adoptent à l’unanimité la motion suivante :

« *Monsieur le Maire,*

*depuis plusieurs années, les enseignants de l’école Ronsard, appuyés par les représentants des parents d’élèves au conseil d’école, dénoncent un problème de moisissures dans leurs classes et les cages d’escalier.*

*Malgré le nettoyage effectué cet été par les services municipaux, les moisissures ont réapparu deux semaines à peine après la reprise des cours, notamment sur les murs des classes occupées par Mme Laithier et Mme Lepoutère.*

*La présence de moisissures suscite des inquiétudes légitimes quant à la salubrité des locaux au sein desquels nos enfants et leurs enseignants passent leurs journées. Sans vouloir nous montrer alarmistes, nous souhaitons toutefois rappeler que les moisissures intérieures peuvent provoquer des maladies respiratoires (telles que l’asthme), des irritations du nez et la gorge, des maux de tête, etc…*

*Force est de constater que jusqu’à présent, aucune solution viable n’a été mise en œuvre par la municipalité. Les enseignants ont été invités à aérer leurs classes, ce qu’ils ne peuvent faire qu’en l’absence de leurs élèves et ne résout guère un problème qui semble structurel (et s’est aggravé depuis l’installation des nouveaux châssis).*

*Nous sommes conscients que l’entretien et les travaux dans les bâtiments scolaires représentent un lourd budget pour la commune, mais nous vous invitons toutefois à prendre ce problème à bras le corps, éventuellement en mandatant une société spécialisée pour réaliser une étude et recenser toutes les solutions techniques qui s’offrent à vous.*

*Vous pourrez ainsi budgéter et planifier les travaux qui semblent indispensables pour préserver la santé des petits monsois fréquentant notre établissement, ainsi que de leurs professeurs. Nous espérons que notre demande sera entendue rapidement et que le prochain conseil d’école sera l’occasion de constater l’avancée de ce dossier.* »

##### La mise en place des CP à 12

Les deux nouvelles classes de CP ont été aménagées dans l’ancienne salle polyvalente (au rez-de-chaussée du bâtiment). M. Boullenger salue la capacité d’adaptation dont a fait preuve le personnel de l’éducation nationale et de la mairie, confronté à une mesure prise tardivement.

Les enseignants concernés saluent le confort d’un effectif réduit, qui leur permet d’assurer un suivi individuel des élèves.

##### Reprise des APC, des ateliers réussite éducative et de l’ELCO marocain, de l’accompagnement éducatif « échecs » et « escalade »

###### Réussite éducative

Les ateliers réussite éducative permettent d’aider les enfants en difficulté. Ils prennent la forme de :

* jeux mathématiques
* ateliers « jeux » destinés à des enfants souffrant des problèmes de comportement et organisés le midi (avec prêt de jeux)
* séances de yoga (pendant les NAP du lundi, hors temps scolaire)

L’ASDAF peut également missionner des bénévoles dans les familles afin d’organiser une aide aux devoirs.

###### Autres dispositifs

L’opération « un fruit par jour » devrait reprendre au mois de janvier.

L’ELCO (initiation à la langue arabe) est organisé le mardi soir.

L’accompagnement éducatif « échecs » est organisé le vendredi soir, au bénéfice de 12 élèves. Mme Eluasti souhaitait commencer un accompagnement éducatif « jeux de stratégie » en complément, mais l’Education Nationale n’a pas donné son autorisation. Les fonds fléchés vers l’accompagnement éducatif auraient été reversés sur l’opération « devoirs faits » au collège.

L’escalade en CM2 a repris le lundi soir, animé par un professeur de sports du collège Rabelais.

##### La liaison école-collège

Les classes de CM2 travaillent avec les 6ème du collège Rabelais sur quatre défis sciences (envoi d’une énigme par mail et sortie en commun au planétarium) : les planètes, les plantes, l’énergie et les signaux.

Le lundi matin, un professeur de français intervient au sein des classes. Le premier thème porte sur le monstre et le XIXème siècle. Une sortie au musée est prévue avec les 6ème.

Un professeur d’allemand intervient toutes les semaines.

Une visite des quartiers de Mons (avec la question « comment réaménager les espaces verts ? ») a été organisée avec la documentaliste du collège Rabelais et une personne de la municipalité en charge de la rénovation urbaine. Une restitution est prévue (carte interactive accessible sur internet).

Les enseignantes du CM2 ne travaillent plus avec le collège Descartes du point de vue des actions pédagogiques, hormis la participation au conseil pédagogique, la visite de collège et le cross.

##### Les sorties scolaires

L’équipe enseignante tente d’organiser une sortie par période et par classe, avec une préférence pour les sites proches (musées de la métropole…), ainsi des sorties plus coûteuses (les CE1 à Raismes, les CE2 à Lewarde), grâce à la participation des parents à la coopérative et les actions de financement mises en œuvre par l’APE.

L’an dernier, l’école avait bénéficié des fonds de réussite éducative pour les sorties scolaires dédiés aux établissements REP+. L’état s’est désengagé mais la municipalité maintient le même montant de financement pour cette année.

Parmi les actions des DDEN, le Junicode à destination des élèves de CM2 , les visites du conseil départemental et la visite du musée de l’école à La Paix sont maintenus.

##### Rythmes scolaires 2018-2019

La ville va proposer à tous les parents qui le souhaitent, suite aux vacances de Toussaint, de participer à une réflexion sur l’organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2018 : 4 jours par semaine ou 4,5 jours (avec mercredi/samedi).

En janvier/février, tous les parents seront invités à s’exprimer par sondage.